



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002431

Dénomination nationale : Management des organisations

Spécialité : Gestion et pilotage de projets

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2000, est proposée à l'IUT de Bourges. Elle a pour objectif de former les étudiants à la conduite de projets techniques, industriels, tertiaires, organisationnels et événementiels. Elle permet d'avoir accès à des postes de chef de projet, assistant chef de projet, planificateur. Le champ des métiers très large peu dépendre du parcours amont des étudiants, en fonction de leur expérience ou de leur formation initiale. Les aspects professionnalisants sont très marqués, correspondant à des compétences normées dans le monde professionnel, garantissant ainsi l'adéquation des contenus avec les besoins des entreprises. C'est une formation transversale, ouverte à tous les diplômés de Bac+2, porteurs d'un projet professionnel compatible avec les objectifs de la formation. Des modules spécifiques de mise à niveau sont prévus pour préparer à l'intégration dans cette licence professionnelle. Cette formation attractive est bien positionnée au niveau régional dans un bassin d'emplois potentiel permettant des opportunités d'insertion professionnelle. Elle est proposée en partenariat avec l'association francophone de management de projet.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	21
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	22 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence professionnelle est placée sous la responsabilité d'un professeur certifié (PRCE) n'assurant pas d'autres responsabilités au sein de l'établissement. La contribution des enseignants de l'IUT est largement inférieure à celle des professionnels, même si ces derniers interviennent sur le cœur de métier. Il est nécessaire d'apporter un équilibre dans la contribution des enseignements réalisés par les enseignants-chercheurs de l'université d'Orléans. La qualité et la diversité des professionnels se traduisent par leur implication dans les enseignements, les projets tutorés et dans leur participation aux réunions pédagogiques du comité de pilotage.



Les effectifs de la formation sont stables, accompagnés d'un bon taux de réussite. Il est dommage que le retour des informations liées aux enquêtes d'insertion soit faible. Ces informations ne permettent donc pas de mesurer l'insertion professionnelle des diplômés, alors qu'une promotion délocalisée au Maroc doit s'ouvrir à la rentrée 2010/2011.

- Points forts :
 - Une bonne visibilité nationale de la formation.
 - La contribution des professionnels correspondant au cœur de métier.
 - Des emplois occupés dans la spécialité de la formation.

- Points faibles :
 - Un conseil de perfectionnement mal identifié au sein d'un comité de pilotage axé sur des questions pédagogiques.
 - Le dispositif du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il est souhaitable de bien différencier le rôle du conseil pédagogique de celui du conseil de perfectionnement en lui fixant une mission de stratégie de développement de la licence professionnelle. L'établissement doit veiller à mettre en place des passerelles avec d'autres composantes, sous la forme de conventions ou d'unités d'enseignements libres, dans le but d'améliorer l'attractivité de la formation au niveau du public L2. L'université d'Orléans doit renforcer la contribution des enseignants-chercheurs dans la formation afin de récupérer toute la pertinence d'une plus-value de la recherche dans le secteur professionnel concerné. Il est attendu de mettre en place un suivi rigoureux de l'insertion professionnelle des diplômés de la licence professionnelle.